

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Commune du Thoronet (83)
Place Sadi Carnot
83340 Le Thoronet

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Commune du Thoronet (83), Madame le Maire, Place Sadi Carnot, 83340 Le Thoronet, FRANCE. Tel : +33 494738711. Fax : +33 494601057. E-mail : secretariatdgs@lethoronet.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.communeduthoronet.fr/>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Description du marché

Objet du marché

PROGRAMME DE RENOVATION DES VOIRIES SUITE AUX INONDATIONS 2019

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45233223, 45252125

Code NUTS : FRL05

Caractéristiques principales

Les prestations du présent marché concernent les réparations causées par les pluies torrentielles du 24 novembre 2019 sur la Commune du Thoronet.

Lors des événements en question, un certain nombre d'ouvrages de voirie ont été les dégradés par les pluies eaux de ruissellement.

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Valeur estimée hors TVA : 100000 euros

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Oui

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 08 octobre 2021 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés :

sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Règlement dématérialisé par mandat administratif suivi d'un virement bancaire ;
- Délai global de paiement : il ne pourra excéder 30 jours
- Facturation : les factures seront adressées à l'attention de Madame le Maire - service Finances
- Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la Commune, au budget principal

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

sans objet

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Conditions de participation

Critères de sélection des candidatures :

Conformément aux articles R.2143 et R.2144 du CPP, chaque candidat devra fournir un dossier de candidature permettant au pouvoir adjudicateur de vérifier l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles.

Une visite individuelle des lieux obligatoire sera organisée par la commune sur demande des candidats. Les conditions d'organisation de la visite sont fixées dans le RC

Situation juridique - références requises :

Voir RC

Capacité économique et financière**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Voir RC

Capacité technique**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Voir RC

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en

français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Document Unique de Marché Européen (DUME)
Certificat de visite

Commentaire :

AFIN DE SIMPLIFIER LE TRAITEMENT DES DOSSIER ET ALLEGER LA CHARGE ADMINISTRATIVE DES ENTREPRISES CHAQUE CANDIDAT FOURNIRA UNIQUEMENT UN DOCUMENT UNIQUE ET MARCHE EUROPEEN ET PRODUIRA LA MEME PIECE POUR CHAQUE MEMBRE EN CAS DE GROUPEMENT OU DE SOUS-TRAITANT L'intérêt du DUME est qu'il permet de remplacer toutes les pièces qui peuvent être demandés (exemple : DC1, DC2, bilans, etc...)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix 60%
- 2: Technique 40%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

YF/83.TH.21.46-47

Définition des études à effectuer par les candidats lors d'un concours, d'un marché de conception-réalisation ou d'un dialogue compétitif :

sans objet

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Le pli contenant la candidature et l'offre sera transmis et déposé OBLIGATOIREMENT par voie électronique sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de toulon 5 Rue Racine 83000 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de Rê Boulevard Paul Peytral 13282 MARSEILLE FRANCE. Tél. +33 491156374. Fax +33 491156190.

Introduction des recours

- Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision attaquée
- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du marché.
- Référé contractuel : en application de l'art. R 551-7 du code de justice administrative
- Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Récompenses et jury

Nombre et valeur des primes qui seront attribuées :

sans objet

Informations sur les lots

LOT N° 1 : VRD

Description succincte :

Les prestations du lot n°1 concernent les travaux de voirie et réseaux divers

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45233223

LOT N° 2 : Enrochement

Description succincte :

Les prestations du lot n°2 concerne les travaux d'enrochement

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45252125

Date d'envoi du présent avis

15 septembre 2021